

Identification des risques d'exposition professionnelle et traçabilité:

Elaboration d'un curriculum laboris pour des salariés suivis par un centre du CMIE, service de santé au travail francilien



Dr Christine MATALON, Dr Isabelle GRIMAUD

INTRODUCTION

La mission du médecin du travail est notamment :

- Identifier les **risques professionnels** auxquels sont soumis les salariés et assurer leur **tracabilité**.
- Informer les salariés sur ces risques
- Adapter le suivi médical aux risques actuels et/ou passés.
- Conseiller les salariés sur le **suivi post professionnel**.

La recherche des **expositions antérieures** de façon approfondie se révèle difficile : **mobilité** professionnelle croissante, **diversité des métiers** exercés augmentant le risque d'expositions professionnelles, **suivi médical segmenté** en Santé au Travail, **consultations** plus complexes et **manque de temps**.

OBJECTIFS

Dans ce contexte :

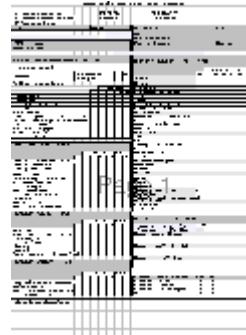
- Nécessité de disposer d'un outil de recueil des **expositions** à des risques tant passés qu'actuels pour faciliter l'établissement d'un lien entre une exposition et une altération, même différée, de l'état de santé tant physique que mental d'un salarié.
- Objectif final : intégrer ce questionnaire au Dossier Médical de Santé au Travail (DMST) du salarié, et ainsi assurer un meilleur suivi médical du salarié pendant sa vie professionnelle, mais aussi après sa cessation d'activité.
- Démarche en adéquation avec les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS).

METHODOLOGIE

- Analyse de la littérature, notamment des questionnaires utilisés dans les grandes enquêtes (SUMER, EVREST).
- Construction d'un questionnaire à partir de cette analyse confrontée à notre expérience professionnelle.
- Evaluation sur près de 2 500 salariés vus en examen, quelque soit sa nature (participation de l'ensemble du centre, 5 médecins, 5 assistantes).
- Analyse des remarques et difficultés rencontrées par les différents intervenants ainsi que par les salariés eux-mêmes.
- Intégration progressive des modifications au fur et à mesure des réunions de centre.

RESULTATS

Elaboration finale de deux questionnaires afin d'éviter toute confusion entre les emplois passés et le poste actuel.



1. Passé professionnel du salarié : 2 parties

- Curriculum laboris simplifié = parcours professionnel.
- Recherche et évaluation des **expositions aux risques connus regroupés en 4 catégories** : organisationnels, physiques, biologiques et chimiques en lien avec les emplois occupés. Les **durées d'exposition** et l'existence de **protections collectives et/ou individuelles** sont aussi notées.

Questionnaire proposé par les assistantes à tous les salariés avant la consultation, puis il est commenté et enrichi avec le médecin.

2. Poste actuel du salarié :

reprise allégée du 1^{er} questionnaire, complétée par le médecin au cours de l'entretien avec le salarié.

DIFFICULTES

- Pour certains salariés, **problème de compréhension** : éventuelles traductions pour les salariés d'origine étrangère ?
- **Temps** (surcharge de travail induite, tant au niveau de l'accueil que pour les médecins) : difficulté en partie solutionnée par le choix de deux questionnaires car meilleure compréhension pour le salarié et répartition des tâches plus adaptée pour le "binôme" assistante/médecin. Analyse de l'auto-questionnaire avec le salarié non systématique faute de temps.
- Limite inférieure d'intensité et/ou de durée d'exposition à retenir pour que celle-ci soit renseignée non définie.

CONCLUSION

- Questionnaire couramment utilisé dans le centre.
- Adaptation de notre fonctionnement : prise en charge plus individualisée du salarié (intégration de ce document par les assistantes dans le parcours du salarié, dont ce questionnaire est la première étape).
- Bilan d'exposition apprécié par les salariés, car permettant de retracer leur parcours professionnel.

- Prochaine étape : informatisation des données recueillies pour assurer une meilleure traçabilité des **expositions professionnelles** et une utilisation aisée des résultats, dans le but de faciliter la mise en place de plans d'action et d'études épidémiologiques sur des populations pré-définies.